

Différents sons de cloche pour la sauvegarde de l'église de Parilly

En ce début du mois de mars, le futur du site comprenant l'église sainte Jeanne-d'Arc de Parilly se précise quelque peu.

Le diocèse de Lyon, propriétaire des bâtiments, a en effet décidé de s'engager dans un projet de rénovation de l'ancienne salle paroissiale, à droite de l'église.

« Ce bâtiment annexe servirait de lieu de rassemblement pour le culte, avec des salles de réunion et des salles de catéchèse », explique Bruno Millevoye, curé de l'ensemble paroissial. Lequel poursuit : « Le diocèse envisagerait de refaire le toit de l'église, afin de mettre le bâtiment « hors d'eau », et se limiterait à ces travaux dans un avenir proche.

■ Un édifice religieux partiellement classé

Depuis une dizaine d'années, se pose la question de la restauration de l'église Sainte Jeanne-d'Arc construite au début des années trente, au cœur du quartier de Parilly, par les paroissiens immigrés italiens, espagnols, ouvriers chez Berliet. Édifié après la loi de 1905 l'église est propriété du diocèse de Lyon. Le bâtiment se dégrade et d'importants travaux s'imposent. Grâce à la mobilisation des associations « Parce que Parilly » (créée en février

L'idée serait de vendre le presbytère pour financer la rénovation de la salle paroissiale. »

Pour le diocèse - qui manque de moyens financiers - la priorité est de maintenir la communauté paroissiale.

« Nous attendons de connaître le détail du devenir du presbytère »

« Le cardinal Philippe Barbarin veut conserver une paroisse à Parilly, mais on n'a pas les moyens de restaurer l'église, la salle rénoverée paraît adaptée à la communauté actuelle. La question patrimoniale nous intéresse, mais ce n'est pas notre priorité », précise Bruno Millevoye.

façade, les vitraux et la toiture de l'édifice ont pu être inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 1^{er} juin 2006. Les dirigeants de ces associations nouent alors des contacts avec d'éventuels mécènes. Le diocèse envisage alors de vendre le terrain autour et construire un ensemble immobilier, ce projet est finalement abandonné. En janvier dernier, une vingtaine de bénévoles a nettoyé les abords et vidé la salle paroissiale en vue de sa

Ce projet ne satisfait pas entièrement Philippe Canouil, président de l'association « Parce que Parilly » : « C'est bien de maintenir l'activité paroissiale, mais notre crainte, c'est qu'il n'y ait plus rien une fois la salle paroissiale refaite. »

L'association, dont l'objectif est la sauvegarde de l'église, souhaiterait un dialogue avec le diocèse.

Selon Philippe Canouil, « il faudrait conduire une réflexion en profondeur afin de parvenir à un projet global pluriannuel étalé sur dix ou quinze ans avec une réalisation en plusieurs tranches, en fonction des fonds, subventions et donations disponibles avant le début de chaque phase ». Pour l'association « Viniciacum »⁽¹⁾ et son président Gérard Petit, « l'ensemble paroissial de Parilly a toute sa place dans le patrimoine de notre ville.

Nous sommes conscients que le diocèse ne pourra pas entreprendre de gros travaux de rénovation de l'église. Nous allons prendre contact avec des associations régionales et nationales, ce que nous n'avons pas pu faire durant ces dernières années, faute de connaître les projets définitifs du diocèse. Nous attendons avec intérêt de connaître le détail de ces projets et le devenir du presbytère. »



La salle paroissiale, à droite de l'église, doit être rénovée / Photo Christiane Danion

s'accordent pour constater « une ouverture », depuis l'arrivée de Bruno Millevoye (en septembre 2008). D'après Philippe Canouil, le nouveau curé serait favorable à la création d'un comité réunissant tous les acteurs du projet avec, en particulier, la Ville qui envisage la réfection de la place Jeanne-d'Arc, devant l'église.

**De notre correspondante locale
Christiane Danion**

> NOTE

⁽¹⁾ Sauvegarde du patrimoine



Bruno Millevoye, curé de la paroisse



Philippe Canouil, président de « Parce que Parilly »